



Créée en 1965, l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Loire-Atlantique est devenue Fédération Départementale des OTSI de Loire-Atlantique en mars 2008. Cette association loi 1901 coordonne désormais 40 structures.

1. Trois principales fonctions

1.1 Une fonction représentative des OTSI

Une FDOTSI n'existe que par la volonté des offices de tourisme et syndicats d'initiative de se fédérer pour des raisons de représentation au niveau départemental : existence vis-à-vis du Conseil Général, des syndicats professionnels, de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme,...

1.2 Une fonction opérationnelle complémentaire à celle de l'ADRT 44

- Gérer l'animation du réseau des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Loire-Atlantique,
- Conseiller les élus des collectivités et des associations sur la création et l'évolution de leur office de tourisme,
- Tenir informés les OTSI de l'actualité et de la politique touristique nationale, régionale et départementale très régulièrement par La Lettre de la FDOTSI : 4 numéros par an (parution papier envoi par mail et téléchargement),
- Actualiser et diffuser la liste des OTSI du département.

1.3 Une fonction de relais entre les OTSI et la Fédération Nationale des OTSI

La Fédération Départementale des OTSI se positionne comme l'intermédiaire privilégié entre l'Office de Tourisme local et la Fédération Nationale, cette communication est ascendante comme descendante. Elle concerne tout type de demandes ; juridique, sociale, formations, presse, enquêtes...

2. Dossiers entrant dans le cadre du Programme d'Actions Touristiques

2.1 Plan QUALITE TOURISME

S'inscrire dans une dynamique d'animation des Offices de Tourisme candidats à la Marque Qualité Tourisme.

Leur apporter un soutien technique pour répondre aux engagements du référentiel (123 obligatoires et 10 facultatifs) répartis sur 5 « cibles » ; Collectivité, Institutionnels, Socio-professionnels, Visiteurs et internes à l'OT.

2.2 Professionnalisation du personnel des OTSI

Proposer des formations en adéquation avec le cœur de métier de conseiller en séjour.

La qualité d'un accueil, d'une prestation passent par des compétences actualisées et multidisciplinaires :

- formations techniques,
- meilleure connaissance du département par l'organisation de 2 journées découvertes de sites par an (Eductours).

2.3 Label Tourisme et Handicap

Favoriser l'accessibilité des Offices de Tourisme et donc de l'offre touristique sur le département en développant le réseau des structures répondant aux critères de labellisation « Tourisme et Handicap ».

Réponses à apporter par :

- la formation du personnel à s'adapter à un public spécifique,
- la mise en accessibilité des locaux aux 4 déficiences ; moteur, visuel, auditif et mental.

2.4 Qualification de l'hébergement – Classement des Meublés de Tourisme

- Visiter des locations saisonnières susceptibles d'être classées en Meublé de Tourisme,
- Assurer un suivi auprès des propriétaires de meublés de tourisme pour gagner en qualité et ainsi garantir la satisfaction client et la promotion du département.

FICHE TECHNIQUE

Présentation et missions de la FDOTSI

Votre contact :

Béatrice LEMRI

Tél. : 02 51 72 95 33 - Fax : 02 40 20 44 54

b.lemri@ohlaloireatlantique.com

